

Le 8 juin 2004

Monsieur Louis Laframboise  
Président  
Association professionnelle des enquêteurs  
privés du Québec (APEPQ)  
2, Place Laval, bureau 351  
Laval (Québec) H7N 5N6

Monsieur le Président,

Dans la foulée des récents travaux de la Commission permanente des institutions de l'Assemblée nationale eu égard au contenu du Livre blanc sur la sécurité privée et conformément à ce dont je m'étais engagé auprès de votre industrie, je souhaite vous informer que j'ai entrepris la création de cinq comités sectoriels. Ces cinq comités sont l'alarme et la serrurerie, la sécurité interne, le gardiennage, l'investigation et le transport des valeurs.

Dans l'objectif d'obtenir l'information requise pour la rédaction d'un projet de loi pragmatique et axé sur les véritables besoins de l'industrie, je m'attends à ce que chacun des comités créés me fasse part d'observations, et surtout, de propositions relativement claires quant aux éléments suivants :

- Activités propres à l'industrie;
- Formation disponible, suivie et éventuellement exigible;
- Mécanismes de régulation;
  - Émission et gestion de permis;
  - Traitement des plaintes et administration d'un code de déontologie;
  - Implication du milieu;
- Représentativité et association (s);
- Équipements et uniformes, le cas échéant;
- Mesures relatives à l'autofinancement du système.

...2

En qualité de partenaire de premier plan de cette réforme, je sollicite votre implication personnelle ou celle d'une personne que vous nous désignerez à titre de membre d'un comité sectoriel afin de mener à terme un tel projet de législation. Je vous signale, qu'à mon point de vue, ce projet de loi devra rejoindre et respecter les traits distinctifs des divers segments de l'industrie et répondre aux impératifs de protection du public.

Dans les circonstances, l'un de mes représentants prendra prochainement contact avec vous, si ce n'est déjà fait, afin de convenir des coordonnées de la première réunion du Comité sectoriel sur l'investigation, auquel votre organisation a été associée. Je souhaite vous rappeler que, dans l'objectif de pouvoir proposer un projet de législation à l'automne 2004, les réflexions et propositions des comités sectoriels devront m'être soumises au plus tard à la mi-septembre.

Je suis convaincu qu'avec la bonne collaboration et la volonté de chacun des partenaires interpellés par cette réforme de la sécurité privée, il nous sera possible de dégager des consensus quant à la nature des mesures à déployer, lesquelles devront loger à l'enseigne de la simplicité, de la flexibilité et de l'efficacité.

Vous remerciant sincèrement de votre implication active, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Sécurité publique,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Chagnon', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jacques Chagnon